



À VOS BACS, PRÊT,
PARTEZ!

La vie en brun.

MRC
BEAUCE-CENTRE

TRUCS 101 POUR VOTRE BAC BRUN



CONGELER LES MATIÈRES ANIMALES

- Entrez les résidus de viande, de poisson et de produits laitiers (au congélateur ou au réfrigérateur) dans un contenant de crème glacée ou de margarine, par exemple.
- Pas de place au congélateur ? Utilisez du papier journal pour envelopper vos résidus de viande ou autres matières humides et potentiellement odorantes. Au besoin, optez pour des sacs de papier pour déposer vos matières dans le bac.

GARDER LE BAC BRUN PROPRE

- Déposez quelques couches de papier journal ou de carton dans le fond du bac pour absorber les liquides.
- Placez correctement le bac à la rue, les roues du côté de la propriété, pour éviter que les matières ne coulent sur le couvercle lors de la collecte.
- Évitez d'y mettre des liquides.

ÉVITER LES ODEURS, MOUCHES ET VERS BLANCS

- Mettez votre bac brun en bordure de rue à chaque collecte, même s'il contient peu de matières.
- Entrez le bac à l'ombre, si possible. Saupoudrez un peu de bicarbonate de soude, au besoin.
- Nettoyez régulièrement votre bac à grande eau avec un peu de vinaigre, de bicarbonate de soude ou de savon (évitons d'utiliser de l'eau de Javel).

ÉLOIGNER LES ANIMAUX

- Appliquez un peu d'onguent pour la toux (comme du Vicks VapoRub®) autour des trous d'aération de votre bac brun et sur le rebord du couvercle.
- Bloquez l'ouverture à l'aide d'une sangle élastique, mais n'oubliez pas de l'enlever le jour de la collecte !

DÉPOSER DANS LE BAC OU NON ?

- **N'oubliez pas :** aucun sac de plastique (même compostable ou biodégradable) n'est accepté dans la collecte
- **N'oubliez pas :** seul les sacs de papier sont acceptés dans la collecte
- **Vous n'êtes pas certain de ce que vous pouvez mettre ou non dans votre bac brun ?** Consultez le site Web de la MRC ou téléchargez l'application mobile **Ça va où ?** de RECYC-QUÉBEC pour le savoir !



418-774-9828



[mrcbeaucecentre.ca/
matieresorganiques](http://mrcbeaucecentre.ca/matieresorganiques)

ADOPTER LE BAC BRUN EN 4 ÉTAPES FACILES

1

Installez le mini-bac à un endroit accessible. Affichez la liste des matières acceptées. Tapissez le fond de votre bac brun de papier journal ou de carton pour en faciliter le nettoyage.

2

Allez-y progressivement. Commencez en déposant les épluchures de fruits et légumes et le marc de café (avec le filtre) dans votre mini-bac et videz-le dans le bac brun quand il est plein. Sortez votre bac brun à chaque collecte.

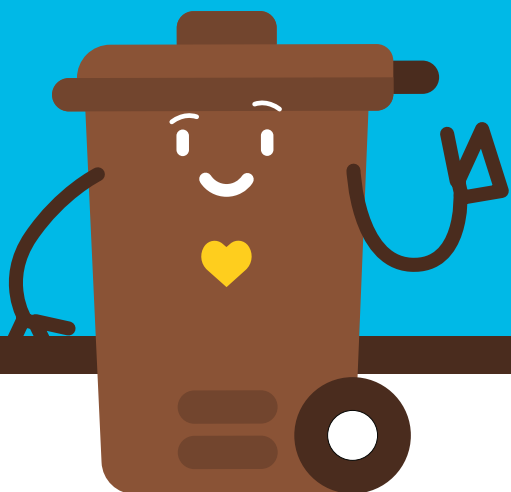
3

Prêt à aller plus loin ? Déposez vos restes de table et rognures de viande dans un contenant au congélateur et videz-le dans votre bac le jour de la collecte. Pas d'odeurs, pas de mouches et un bac brun propre !

4

Maintenant que vous êtes un pro du bac brun... Boîtes de pizza, essuie-tout et mouchoirs vont dans le bac. On répand la bonne nouvelle : c'est la vie en brun !

Vous y êtes arrivé !



NOUS Y SOMMES ENFIN!

Notre bac brun est arrivé ! Il s'agit d'une grande étape pour l'environnement, une nécessité : celle de prendre en main la gestion de nos déchets de manière plus responsable, pour assurer notre avenir.

Nous allons réussir !

ENVIRON DE VOTRE POUBELLE
50% CONTIENT DES
MATIÈRES ORGANIQUES

SAVIEZ-VOUS QUE...

Au Canada, 63 % des résidus alimentaires que nous jetons auraient pu être mangés ?

C'est l'équivalent de 1 100 \$ par année pour un ménage moyen. C'est toujours mieux de manger les aliments qu'on achète que de les mettre dans le bac brun, pour l'environnement et pour le portefeuille !

Même si vous pratiquez le compostage domestique à la maison, vous pouvez quand même participer à la collecte municipale en y déposant vos résidus de source animale (viande, poisson, produits laitiers) ou générés en trop grand volume pour votre composteur.

SOUTIEN PERSONNALISÉ

Séances d'information

La présentation des séances d'information ainsi que les enregistrements seront disponibles sur le site internet de la MRC.

Autres liens pertinents

Foire aux questions de la MRC :
www.mrcbeaucecentre.ca/foire-aux-questions
RECYC-QUÉBEC :
www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/citoyens/matieres-organiques

Encore des questions ?

Contactez la responsable du Service de gestion des matières résiduelles de la MRC Beauce-Centre.

Que faire en cas de déménagement ?

Le bac est la propriété de la MRC, il doit être laissé sur place lors d'un déménagement.

Bac brisé ?

La MRC s'occupe de l'entretien des bacs, contactez le Service de gestion des matières résiduelles en cas de bris.



418-774-9828



[mrcbeaucecentre/
matieresorganiques](http://mrcbeaucecentre/matieresorganiques)